Interpellation Jacqueline Rostan

1 0	Grand Conseil - Secrétariat généra Pl. du Château 6 - 1014 Lausanna
8 2	Déposé le 17.03.09
	Scanné le

Réseau Emeraude

09-INT_210

Le réseau Emeraude, dont le projet a été élaboré dès 1998, sur la base de la Convention relative à la conservation de la vie sauvage et du milieu naturel de l'Europe (conclue à Berne le 19 septembre 1979 et entrée en vigueur pour la Suisse le 1^{er} juin 1982) est destiné à contribuer, restaurer, protéger et conserver la biodiversité en Europe. Les sites figurant dans ce réseau devraient donc en principe faire l'objet de mesures permettant une protection renforcée pour certaines espèces animales et végétales.

Par lettre adressée le 11 février 2009 à l'Office fédéral de l'environnement, le Conseil d'Etat a appuyé l'inscription de six sites vaudois au réseau Emeraude (Vraconnaz, Vallée de Joux, Sèche de Gimel, Grangettes, Mosses et Rives sud du Lac de Neuchâtel). L'inscription d'autres sites vaudois au réseau Emeraude devrait prochainement être encore étudiée.

Lors de la séance du Grand Conseil du 3 mars 2009, la soussignée a demandé au Conseil d'Etat pourquoi celui-ci n'a pas posé les mêmes conditions que le Conseil d'Etat fribourgeois pour la Grande Cariçaie, soit que celle-ci ne soit pas l'objet de nouvelles restrictions d'utilisation et qu'il n'y ait pas de modification par rapport à sa gestion actuelle.

Pour toute réponse, la Cheffe du Département de la sécurité et de l'environnement a déclaré, lors de la séance du Grand Conseil du 10 mars 2009, que le Conseil d'Etat n'avait pas posé de conditions, partant de l'idée qu'en principe de nouvelles restrictions ne seraient pas édictées.

Les périmètres des sites inscrits au réseau Emeraude représentent, à tout le moins pour certains d'entre eux (Rives sud du Lac de Neuchâtel et Vallée de Joux), des surfaces considérables. Ces périmètres font déjà l'objet de nombreuses réglementations tendant à la protection de l'environnement (faune et flore), qui entravent notablement les activités humaines et ont donc un impact économique important. La portée de l'inscription d'un site au réseau Emeraude doit être clarifiée. En particulier, le Conseil d'Etat doit indiquer si, compte tenu de l'inscription de sites au réseau Emeraude, il a la volonté politique de renforcer encore les mesures existantes.

Considérant que la réponse donnée par la Cheffe du Département de la sécurité et de l'environnement n'est pas suffisamment précise et que les intentions du Conseil d'Etat doivent être clairement annoncées, j'ai l'honneur de poser les questions suivantes au Conseil d'Etat :

- 1.- L'inscription d'un site au réseau Emeraude va-t-elle engendrer, pour chacun des six périmètres vaudois concernés, un renforcement des mesures de protection de la faune et/ou de la flore déjà existantes, à court, moyen ou long terme ?
- 2.- Le Conseil d'Etat a-t-il la volonté politique de protéger encore davantage la faune et la flore se trouvant dans les périmètres des sites figurant au réseau Emeraude ?
- 3.- Les Communes territoriales ont-elles été consultées avant l'inscription des six premiers sites au réseau Emeraude ? Le seront-elles par la suite pour d'éventuels autres sites ?

4.- S'agissant de la Rive sud du Lac de Neuchâtel, pourquoi le Conseil d'Etat a-t-il d'oreset-déjà admis son inscription au réseau Emeraude, alors même que plusieurs recours sont encore pendants devant le Tribunal cantonal, contre les plans d'affectation cantonaux concernés? Le respect du pouvoir judiciaire et des droits des citoyens n'aurait-il pas commandé d'attendre les décisions de justice à venir?

Je remercie le Conseil d'Etat des réponses qu'il voudra bien apporter à la présente interpellation.

Jacqueline Rostan

Payerne, le 17 mars 2009

Ne souhaite pas développer.

Liste des députés signataires – état au 17 mars 2009

	4	
Abbet Raphaël	Chapalay Albert () (Munuelly)	Dolivo Jean-Michel
Aebi Jean-Robert	Chappuis Laurent	Ducommun Philippe
Amarelle Cesla	Chatelain André	Dufour Claude-Eric
Amstein Claudine	Chevalley Christine	Durussel José
Ansermet Jacques	Chevalley Edna	Duvoisin Ginette
Apothéloz Stéphanie	Chevalley Isabelle	Epars Olivier
Aubert Mireille	Cherix François	Fardel Claude-André
Baehler Bech Anne	Chollet Jean-Luc	Favez Jean-Michel
Ballif Laurent	Chollet Jean-Marc	Favrod Pierre-Alain
Bally Alexis	Christen Jérôme	Feller Olivier
Bavaud Sandrine	Clot Bertrand	Ferrari Yves
Bernhard Maximilien	Cornamusaz Philippe	Fiora Guttmann Martine
Berseth Verena	Cornaz-Rovelli Valérie	Freymond Cantone Fabienne
Bolay Guy-Philippe	Courdesse Régis	Gaille Pierre-Andre
Bonjour Eric	De Preux Patrick	Gay Vallotton Michèle
Bonny Dominique-Richard	Debluë François	Gfeller Olivier
Borel Bernard	Décaillet Anne	Girardet Lucas
Borloz Frédéric	Décosterd Anne	Glardon Julien
Bottlang-Pittet Jaqueline	Delacour André	Glutz Félix
Brélaz François	Depoisier Anne-Marie	Golaz Florence
Buffat Marc-Olivier	Deriaz Philippe	Golaz Olivier
Buffat Michaël	Desmeules Michel	Gorrite Nuria
Cachin Jean-François	Despot Fabienne	Grandjean Pierre
Calpini Christa	Devaud Grégory (M) Lever	Grognuz Frédéric
Capt Gloria	Dind Claudine	Guignard Jean

Liste des députés signataires – état au 17 mars 2009

Guignard Pierre	Métraux Béatrice	Reymond Philippe
Haenni Frédéric	Meyer Roxanne	Rochat Nicolas
Haldy Jacques	Miéville Michel	Rod Armand
Haury Jacques-André	Modoux Philippe	Rostan Jacqueline
Hurni Véronique	Monod Alain	Roulet Catherine
Jaquet-Berger Christiane	Montangero Stéphane	Ruey-Ray Elisabeth
Jaquier Rémy	Mossi Michele	Saugy Roger
Jobin Philippe	Mouquin Michel	Savary Marianne
Jufer-Tissot Nicole	Nicolet Jacques NA	Schwaab Jean Christophe
Jungclaus Delarze Suzanne	Pache Rémy \\\\	Schwaar Valèrie
Junod Grégoire	Papilloud Anne	Schwab Claude
Kappeler Hans Rudolf	Payot François	Silauri Alessandra
Kernen Olivier	Pernoud Pierre-André	Sordet Jean-Marc
Labouchère Catherine ////////////////////////////////////	Perrin Jacques	Surer Jean-Marie
Mahaim Raphaël	Pertusio Mario-Charles	Truffer Jean-Jacques
Maillefer Denis-Olivier	Peters Lise	Uffer Filip
Mange Daniel	Pidoux Jean-Yves	Venizelos Vassilis
Manzini Pascale	Pidoux Pierre-André	Villa Sylvie
Marendaz André	Poncet Gabriel	Volet Pierre
Martinet Philippe	Randin Philippe	Walther Eric
Mattenberger Nicolas	Rapaz Pierre-Yves	Weber-Jobé Monique
Mayor Olivier	Rau Michel	Wehrli Laurent
Maystre Tinetta	Reichen Gil	Wyssa Claudine
Melly Serge	Renaud Michel	Yersin Jean-Robert
Mercier Pierre-Alain	Rey-Marion Aliette	Zwahlen Pierre
	P	